



Procédure de report de l'école de recrues pour les candidats aux Ecoles de Recrues Sport d'Elite

Ne s'applique qu'aux candidats aux Ecoles de Recrues Sport d'Elite qui ont reçu la convocation pour l'école de recrues normale.

Les demandes de report d'écoles de recrues doivent être adressées au plus tard **3 mois avant le début du service militaire** et ce auprès du bureau du personnel de l'armée à Berne.

L'athlète rédige une lettre avec sa demande qui inclut ses motifs en y incluant l'adresse suivante :

FSTA (J1)
Pers der Armee
Rodtmattstrasse 110
3003 Bern

Cependant, l'athlète doit envoyer la lettre à Ittigen:

Swiss Cycling
Département du sport d'élite
Haus des Sportes
Postfach 606
Talgutzentrum 27
3063 Ittigen

Swiss Cycling attache à la lettre de l'athlète une lettre de recommandation et transmet les deux documents au bureau du personnel de l'armée à Berne. L'athlète reçoit une copie de la documentation par E-Mail.

L'athlète reçoit la réponse directement de la part du bureau du personnel de l'armée à Berne. Toute demande doit être adressée directement au bureau du personnel de l'armée à Berne.

Le report de l'ER ne garantit pas une participation au sport d'élite ER. Si la décision pour le sport d'élite ER est finalement négative, l'athlète devra suivre l'école de recrues normale.